MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DLP 29-8-88036423

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 90 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48
RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

24 Septembre 1985 N° de série continue 59 Bulletin n° 12

LIMACES

Il convient d'être vigilant sur toutes les cultures en cours de levée surtout si le temps devient humide et dans les zones prédisposées à ce genre de dégâts (près des haies, mouillères, terrains motteux, repousses présentes avant le labour).
Si des dégâts sont constatés, un traitement est à réaliser sur toute ou partie de la parcelle à l'aide :

métaldéhyde (nombreuses spécialités commerciales).
à raison de 15 à 30 kg de granulés à 5 % par hectare

méthiocarbe (Mesurol anti-limace)
à 3 kg/ha en appâts à 4 %

COLZA

Grosses altises - Sur les parcelles qui n'ont pas reçu de traitement du sol au semis, une surveillance des cultures est nécessaire. Intervenir si 1 plante sur 3 présente des morsures.

Produits utilisables : Decis à 0,3 l/ha
Ripcord et Mastor à 0,5 l/ha
Kafil Super et Cymbush à 0,25 l/ha
Sumicidin à 0,5 l/ha
Fastac à 0,2 l/ha
Baythroïd à 0,3 l/ha

CEREALES

Désinfection des semences - Nous vous conseillons d'acheter des semences traitées triple, c'est-à-dire protégées contre les attaques des maladies, des insectes et des corbeaux. Les enrobages réalisés en usine étant de bien meilleure qualité que ce qui peut être fait à la ferme, il n'est pas opportun de réaliser soi-même cette opération.

P119

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

TRAITEMENT DE SEMENCES ET MOUCHE GRISE DES CEREALES

Bien qu'occasionnelles et n'entraînant souvent qu'une faible disparition de pieds, les attaques de cet insecte peuvent parfois atteindre un niveau tel qu'il soit nécessaire de retourner la culture.

Rappelons que la Mouche Grise pond sur le sol au cours de l'été. Les oeufs, enfouis dans le sol par les façons culturales précédant le semis de la céréale, éclosent en février. Les jeunes larves cheminent dans le sol vers les plantules de blé dans lesquelles elles pénètrent par la base du pied. Elles dévorent alors le bourgeon terminal de la pousse : une même larve peut détruire ainsi jusqu'à 6 talles d'un même plant. On observe alors un jaunissement puis un flétrissement de la feuille centrale du pied attaqué.

Les attaques les plus graves sont toujours constatées sur semis tardifs (novembre) après un hiver particulièrement froid et sec. Celui-ci favorise à la fois la conservation d'un très grand nombre d'oeufs et la simultanéité de leur éclosion, d'où l'importance et la gravité de l'attaque sur des céréales peu développées. Ceci a été le cas en 1985.

Les secteurs les plus sensibles restent les régions à forte dominante betteravière, précédent le plus favorable aux pontes de cet insecte.

ACTUELLEMENT, EN ZONE A RISQUE, LE TRAITEMENT SYSTEMATIQUE DES SEMENCES RESTE LA MEILLEURE METHODE DE LUTTE.

MATIERE ACTIVE	DOSE D'UTILISATION
Diethion	150 g/quintal
Endosulfan + Lindane	100 g/quintal + 40 g/quintal

L'expérimentation menée par le Service de la Protection des Végétaux depuis 3 ans montre que les applications d'insecticides courant février sont d'une efficacité minime et très aléatoire.